



ITM LOGISTIQUE  
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

**Comité Central (CSE C)**  
**Du 17 février 2022**  
**LA CGT VOUS INFORME**

Tréville-le 18 février 2022

**CSE Central extraordinaire**

**Le nouveau Directeur Général** Jean Emmanuel MONGNOT est venu se présenter aux élus du CSE C.

Nous avons profité de sa présence pour savoir quelles étaient ses ambitions pour notre entreprise. Il a confirmé souhaiter finaliser le PTL et étant un spécialiste du transport, nous avons compris que ce serait l'axe principal de son travail. Pour l'instant, il observe notre fonctionnement et il a bien dit que la politique actuelle de ré internalisation des chauffeurs ne serait poursuivie que si elle est justifiée à ses yeux.

Bien évidemment, nous avons profité de ce CSE C extra juste une semaine avant la dernière réunion des NAO pour savoir s'il était en phase avec les maigres propositions actuelles. Il nous a garanti qu'il respecterait l'engagement du groupe de maintien du pouvoir d'achat et irait plus loin pour les bas salaires. Mais s'il parle de 4.5 à 5 %, c'est en incluant des éléments qui n'ont rien à faire dans nos NAO comme la PEPA, la carte de fidélité ou la remise de 2 mois de cotisations mutuelle.

Tout va se jouer le 24 février... Espérons que la direction a bien compris que les salariés étaient particulièrement remontés cette année par l'impact de l'inflation sur leur pouvoir d'achat...



**ENTA ERT**

Le CSE C a rendu un avis défavorable sur le projet de rapprochement ENTA et ERT. Non pas que ce projet paraisse défavorable à l'entreprise et aux salariés concernés mais plus par la façon dont ce projet a été amené par la direction. En effet toutes les OS

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : [http://cgt-intermarche.over-blog.com/et surhttps://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/](http://cgt-intermarche.over-blog.com/et_surhttps://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/)

s'étonnaient il y a deux ans de la création d'une deuxième entité transport alors qu'il aurait suffi de l'intégrer à l'ERT déjà existante pour éviter les guéguerres entre eux pendant le démarrage de l'ENTA.

Là où les élus ne sont pas d'accord, c'est sur la création d'un nouvel établissement transport où il n'y aura pas de représentation pendant presque deux ans, alors que dans le même temps plusieurs élus récents vont perdre leur mandat. C'est déjà compliqué d'être un nouvel élu dans une nouvelle entité, alors supprimer des mandats et faire en sorte que certains salariés ne soient plus représentés ne peut pas être acceptable.

Pour cette consultation, aucun élément économique n'a été fourni aux élus. Il y aura plus de personnel que l'année précédente donc forcément des surcoûts. Cela ne va-t-il pas influencer sur le coût colis national de l'éventuel futur intéressement ?

D'autres incohérences ont été relevées par les élus, tel que le nombre de « postiers » métier recréé après sa « suppression » il y a dix ans. Le nombre de salariés et leur recrutement mais aussi leur transfert (administratif) des bases logistiques vers les ENTA sous convention collective transport n'est pas sans poser problème.

## INTERESSEMENT

La direction a communiqué (peut-être par erreur) sur le fait que les salariés de la base de Brignoles bénéficieraient de la même compensation en salaire pour la non atteinte de leur coût colis que SQF et Bressols alors que cela n'est pas prévu dans l'avenant signé en 2021.



Nous n'avons absolument aucune volonté de faire perdre cet éventuel avantage aux salariés de Brignoles. Mais d'autres bases avaient demandé pour des raisons similaires à Brignoles à bénéficier du même avantage, notamment Loriol, Chaulnes et Mauchamps.

Loriol se retrouve avec l'intéressement le plus bas (5.25 %) alors que le budget 2021 a été monté par la direction avec une perspective de reconstruction d'une base neuve en face de l'ancienne. Or fin octobre 2020, il a été annoncé la fermeture totale de Loriol et donc le non remplacement de

tous les CDI partants en départ anticipé ou en retraite. Résultat sur l'année 2021, 30 Cdi sont sortis des effectifs rendant impossible l'atteinte des objectifs budgétaires. Loriol méritait sans doute autant que Bressols et SQF (et donc Brignoles) de bénéficier de ce rattrapage.

Mais à croire que les loriolais n'étaient pas encore assez punis de perdre tous leur boulot en 2024....

La direction ne trouve rien de mieux pour justifier de ne rien donner aux loriolais que de leur dire qu'ils sont les plus mauvais sur tous les items (AT, absentéisme, productivité,...). C'est évidemment en leur parlant de cette façon qu'ils vont remobiliser ces salariés...



Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : [http://cgt-intermarche.over-blog.com/et surhttps://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/](http://cgt-intermarche.over-blog.com/et_surhttps://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/)